

Fiche Métier

Préalable : les missions sont adaptables en fonction des problématiques des habitants

Animateur et coordinateur de l'habitat inclusif et du projet de vie sociale et partagée

Concevoir avec les habitants et mettre en œuvre le projet de vie sociale et partagée : élaboration, suivi du projet, évaluation, rédaction des rapports d'activités.

Développer la participation sociale et le pouvoir d'agir des habitants : participation aux activités intérieures ou extérieures avec les colocataires, planification des activités du collectif tout en laissant le libre choix aux habitants, soutien à l'expression des habitants, régulation des conflits

Interface technique et logistique des logements avec le propriétaire : veiller à la sécurisation du domicile, lien entre l'organisme gestionnaire et l'habitat inclusif

Faciliter les liens entre les habitants d'une part et entre les habitants et leur environnement proche d'autre part :

- Associer les habitants à la construction du projet de vie sociale et partagée
- Co-construire avec les habitants et faire vivre le projet de vie sociale et partagée ; l'inscrire dans l'environnement local/culturel
- Réaliser une charte du vivre ensemble
- Proposer des activités collectives en lien avec le projet de vie sociale et partagée (prévention...)
- Organiser des temps d'échanges réguliers et des temps conviviaux et créer une dynamique collective
- Anticiper, prévenir, réguler les conflits
- Tisser un lien avec les partenaires extérieurs (commerces, voisins, familles)
- Assurer le lien avec les aidants
- Favoriser la pair-aidance dans la limite des souhaits et possibilités de chacun

Soutenir et accompagner les habitants dans leurs projets de vie autonome

- Être à l'écoute des habitants, observer, évaluer et répondre à leurs besoins
- Orienter et coordonner les interventions et les démarches nécessaires
- Assurer une vigilance sur la sécurité des personnes

Coordonner les intervenants selon les besoins des habitants dans l'habitat et dans l'environnement

- Assurer le lien avec les différents partenaires (gestion locative, réseau...)
- Créer des partenariats avec des structures médico-sociales et/ou sanitaires
- Solliciter les interlocuteurs pouvant intervenir sur du matériel défectueux
- Assurer le lien avec intervenants extérieurs (IDEL, SAAD, auxiliaire de vie...) et coordonner le planning des interventions
- Sensibiliser les intervenants extérieurs aux handicaps

Activités principales

En noir, éléments provenant du GT régional (données URIOPSS)

En vert, éléments provenant du GT départemental (réunion du 7/06/23)

Fiche Métier

Préalable : les missions sont adaptables en fonction des problématiques des habitants

- ✓ Placé sous l'autorité du porteur d'habitat inclusif ou le porteur du projet de vie sociale et partagée

Ressources à mettre en œuvre

Code couleur de la puce en fonction du niveau

● = Notion, ● = Maîtrise, ● = Expertise

SAVOIR

- Connaissance des handicaps /problématiques des habitants ●
- Connaissance de l'environnement proche ●
- Technique de planification et de conduite de projet ●
- Technique d'animation de groupe ●
- Techniques de communication et de dynamisme de groupe ●
- Techniques de médiation et régulation des conflits ●
- Connaissance du fonctionnement et/ou de l'équipement des logements ●
- Travailler en autonomie

SAVOIR FAIRE OPERATIONNELS

- Apporter un 1er niveau de réponse administratif et technique en lien avec les logements ●
- Maîtriser l'outil informatique (compte rendu, graphique, flyer...) ●
- Mettre en œuvre les techniques d'animation de groupe, de réseau de partenaires ●
- Définir les ressources nécessaires à la réalisation de projet ●
- Mettre en œuvre les techniques de conduite de projets ●
- Savoir repérer une perte d'autonomie
- Savoir observer et évaluer les besoins des habitants

SAVOIR FAIRE RELATIONNELS

- Être force de proposition
- Qualités relationnelles, capacité d'écoute, bienveillance
- Capacité d'adaptation, d'ouverture
- Savoir favoriser la participation, pouvoir d'agir/autodétermination
- Rigueur, réactivité, dynamisme
- Capacité pédagogique
- Capacité à travailler en partenariat
- Capacité à participer à une analyse de pratiques / à se remettre en cause et adopter une juste posture

FORMATIONS/DIPLOMES

- BPJEPS, TISF, CESF, Educateur spécialisé, Moniteur éducateur ...
- En fonction des publics et leurs spécificités, des compétences spécifiques ou des formations complémentaires peuvent être demandées :
 - Par exemple : **risque de sécurité incendie**, éducation thérapeutique du patient, insertion professionnelle, habilitation électrique, domotique...

En **noir**, éléments provenant du GT régional (données URIOPSS)

En **vert**, éléments provenant du GT départemental (réunion du 7/06/23)